

LA CHRONIQUE de Marly

n° 135
Décembre 2022



Joyeux Noël
et bonnes fêtes à tous !

Magazine d'information de la ville de Marly-le-Roi

Actions municipales

30 mois au service des
Marlychois

Calendrier de collecte des déchets

carnet central détachable

Sobriété énergétique

les premières mesures



SOMMAIRE

- 3 *Édito du maire*
- 4 *Retour en images*
- 6 *À retenir*
- 7 *Actions municipales*
- 16 *Vous*
- 17 *Collecte des déchets*
- 21 *Social*
- 22 *Actualités !*
- 25 *Jeunesse*
- 26 *Vie associative*
- 28 *Entreprendre*
- 29 *Patrimoine*
- 30 *Culture*
- 34 *Tribunes*
- 35 *État civil*

**Actions
municipales p.7**
30 mois au service des Marlychois



**Calendrier de col-
lecte des déchets
p.17**
carnet central détachable

**Sobriété
énergétique p.22**
les premières mesures



LA CHRONIQUE DE MARLY

chronique@marlyleroi.fr
01 30 61 60 67

Hôtel de ville
Place du Général de Gaulle,
78160 Marly-le-Roi

Directeur de la publication :
Jean-Yves Perrot

Directrice de la rédaction :
Cécile Deleplanque

Secrétaire générale de la rédaction :
Élodie Raimbault

Rédactrice en cheffe :
Véronique De La Maisonneuve

Conception graphique :
Anthony Chantoisel-Brouard

Mise en page :
Anthony Chantoisel-Brouard

Crédits photos :
Véronique De La Maisonneuve,
Élodie Raimbault,
Anthony Chantoisel-Brouard

Publicité :
LVC Communication – Pascal Gauthier
06.80.71.07.07

Impression :
Imprimeries Morault – Compiègne
Tirage : 9 500 exemplaires

La Chronique de Marly est imprimée sur
un papier produit à partir de forêts gérées
durablement.

RETROUVEZ LA VILLE DE MARLY-LE-ROI AUSSI SUR :



marlyleroi.fr



ville-de-marly-le-roi



villemarlyleroi
LaChroniquedeMarly



MarlyLeRoi_78



villemarlyleroi

ÉDITO DU MAIRE

L'année qui s'achève aura été pour notre ville une année d'action et de progrès. Tous les efforts du conseil municipal et des services municipaux visent, dans le respect des engagements que nous avons pris et malgré la dureté des temps, à protéger notre ville de toutes les formes d'excès et à améliorer, en tous domaines, méthodiquement et résolument, la vie quotidienne de tous. Le bilan d'action qui figure dans ce numéro de La Chronique remet en perspective ces réalisations, toujours perfectibles par nature.

*

L'urbanisme en constitue, bien sûr, un chapitre essentiel. Dans ce domaine, l'automne a été marqué par l'enquête publique relative à la modification de notre plan local d'urbanisme. Notre communauté d'agglomération a fait unanimement le choix de laisser cette compétence à l'échelon communal. Ce choix de bon sens nous permet de protéger notre ville, tout en visant, dans la recherche permanente d'un équilibre qui s'apparente parfois à une ligne de crête, à répondre aux exigences de l'État et à ne pas figer notre ville, notamment pour permettre aux jeunes de s'y installer. À l'issue de cette modification, qui sera présentée en janvier au vote du conseil municipal, 32,3 hectares supplémentaires d'îlots verts bénéficieront de la protection maximale, tout comme des maisons remarquables, qu'il s'agit de mettre à l'abri de toute démolition.

*

Je souhaite saluer tout particulièrement la belle réussite des premières « Rencontres solidaires » de Marly. Préparées avec beaucoup de soin par Jacqueline Diop-Oddoux, maire-adjointe chargée de l'Action Sociale, de la Solidarité et de la Famille, avec le concours de plusieurs conseillers municipaux et la participation active des nombreuses associations qui, à Marly, œuvrent au service des plus vulnérables. Ces journées, qui ont attiré plusieurs centaines de personnes, ont été un temps fort d'informations, d'échanges, de covisibilité entre acteurs pour renforcer les synergies, affiner encore les actions pour les rendre plus efficaces et réfléchir à des innovations. La solidarité restera au cœur de la préparation de notre budget pour 2023, qui se fera sans augmentation d'impôts.

*

L'inflation galopante, la hausse considérable des coûts, qui va peser sur nos investissements, la crise de l'énergie à laquelle notre pays se trouve aujourd'hui confronté, pèsent et vont peser fortement sur nos finances. L'action menée, depuis longtemps, pour améliorer continûment la performance énergétique de nos équipements communaux et de notre éclairage public doit, dans ce contexte, s'accompagner de la recherche d'économies d'énergie, ce qui a imposé des décisions concernant l'éclairage public et la réduction, cette année, de nos décorations de Noël, coûteuses à installer et à démonter.

*

Malgré ce contexte, je reste, comme vous, convaincu de la chance que nous avons tous de vivre dans une ville comme Marly et de croire à l'avenir de notre pays.

Je vous souhaite à tous de bonnes fêtes de Noël et de fin d'année.

Ayons à cœur, tous ensemble, dans cette période, d'être encore plus attentifs à ceux, parmi nous, qui vivent dans l'isolement ou dans la difficulté. Joyeux Noël aussi et d'abord à eux !

“
L'année qui s'achève aura été pour notre ville une année d'action et de progrès.
”

Jean-Yves Perrot,
Maire de Marly-le-Roi





12 octobre

Le maire Jean-Yves Perrot a accueilli Valérie Pécresse, la présidente de la Région Ile-de-France à la résidence intergénérationnelle de Marly.



14 octobre

La résidence intergénérationnelle a été baptisée du nom d'Anna Marly, chanteuse et musicienne française, auteur notamment du Chant des partisans, dont le maire et Jacqueline Diop-Oddoux, maire-adjointe chargée des Affaires sociales dévoilent ici le portrait.



11 novembre

Cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre présidée par le maire Jean-Yves Perrot au cimetière Bouilhet et conduite par Benoît Burgaud, maire-adjoint chargé des Cérémonies patriotiques et des Anciens combattants, et Clarisse Zann, conseillère municipale.



13 novembre

Jean-Yves Perrot accompagné de Cécile Deleplanque, maire-adjointe chargée des Jumelages, au Remembrance Day, à l'invitation de Richard Scott, maire de Marlow.



14-15 octobre

Premières Rencontres solidaires de Marly. Événement autour de la thématique « Bien grandir, bien vivre, bien vieillir à Marly » en lien avec les différents acteurs locaux (associatifs et institutionnels) qui interviennent dans le champ de la solidarité. Une trentaine d'exposants et des dizaines d'animations pour 363 visiteurs sur 2 jours.



15-16 octobre

Les 40 ans du musée du Domaine royal de Marly.



21-24 novembre

Semaine des seniors
4 conférences-diaporama sur les régions de France animées par William Fautré.



9 octobre

Une délégation marlychoise au Mont-Valérien à l'occasion de la cérémonie annuelle en mémoire du général de Gaulle et de tous ceux tombés pour la Liberté de la France.



17-22 octobre

Exposition « La bataille de Bir Hakeim » à la bibliothèque. Ici, une classe de l'internat d'excellence lors d'une visite commentée par Bernard Lapeyre, délégué de la Fondation de la France Libre.



Le Conseil Municipal des Jeunes de Marly-le-Roi, des élus et des représentants des associations patriotiques au ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe.

18 octobre



20 novembre

50 ans du Centre Culturel Jean Vilar.

Recensement



Un recensement se déroulera à Marly-le Roi du 10 janvier au 28 février 2023. Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Le recensement de la population est gratuit. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les

questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Les 7 agents recenseurs intervenant à Marly-le-Roi, de gauche à droite, sont Sylvain Parisy, Xavier Ronzière, Bastien Prigot, Linda Neghiz, Salima Arbouche, Maelice Morvan, Christophe Theret. Merci de leur faire bon accueil.

Sécheresse année 2022



Si vous avez constaté des fissures ou dégradations sur votre bien qui seraient liées à la sécheresse, prenez contact avec le Secrétariat général (secretariat-general@marlyleroi.fr) en communiquant vos coordonnées, un descriptif des dégâts subis, une date précise des constatations, des photos et tout élément utile. Le Secrétariat général a ouvert pour l'année 2022 un tableau de recensement des sinistrés (jusqu'au 31 janvier 2023) qui sera transmis aux services de l'État pour initier une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Collecte déchets verts et sapins



La collecte des déchets végétaux est interrompue en janvier et février 2023. Reprise le 14 mars 2023. Les déchets verts sont à déposer dans les poubelles traditionnelles ou des sacs végétaux de 100 litres.

Du 26 décembre au 16 janvier, déposez votre sapin dans l'un des cinq points de collecte installés à Marly-le-Roi : parc des Coteaux chemin de Montval à la Montagne, parking face au Poney-Club chemin des Sablons de la Montagne, parking du marché, parking Parc Witold, parc du Chenil. Pour qu'il soit recyclé, votre sapin doit être naturel, non décoré, non floqué.

Travaux piscine



Après les travaux énergétiques du bâtiment en lui-même effectués fin 2021, c'est au tour du parking de la piscine de faire peau neuve. Le revêtement de bitume a été remplacé par des matériaux perméables favorisant un abaissement de la température (végétalisation et couleurs moins absorbantes de la chaleur). Des espaces verts ont également été aménagés mais le nombre de places est resté le même.

Le budget de ce chantier, entièrement pris en charge par la ville, s'est élevé à 140 000 €.

Vœux

Les vœux du maire aux Marlychois se dérouleront le dimanche 8 janvier à 11h dans la salle des fêtes.



ACTIONS MUNICIPALES EN PERSPECTIVE

30 mois d'action municipale et intercommunale au service des Marlychois

URBANISME

UNE PROTECTION PATRIMONIALE ET ENVIRONNEMENTALE RENFORCÉE



Lancement de la procédure de création d'un Site Patrimonial Remarquable sur la place de l'Abreuvoir.

32,3 hectares protégés dans le nouveau PLU

■ Modification du PLU :

32,3 ha de cœurs d'îlot, 13 ha de parcs et jardins, 38 arbres isolés, 11 alignements d'arbres représentant 338 arbres et 40 maisons dites « remarquables » protégées de toute dénaturation dans le PLU. Vote prévu en conseil début 2023 après l'enquête publique qui vient de s'achever.

■ Lancement de la procédure de classement en un Site Patrimonial Remarquable pour deux sites :

Le vieux village/place de l'Abreuvoir et le hameau de Montval

■ De nouveaux outils :

- Mise en place en décembre 2020 d'une commission mixte permanente urbanisme et environnement, constituée d'élus et d'acteurs locaux, qui examine tout projet privé ou public significatif en amont du dépôt de demande afin de l'améliorer.
- Signature d'une convention avec l'Établissement Public Foncier d'Ile-de-France pour contribuer à la maîtrise du foncier.
- Dans le cadre de cette convention, une première opération de

réhabilitation d'un bâtiment de bureaux en logements locatifs sociaux se concrétise impasse Maillol.

■ Valorisation du Parc de Marly : obtention du label « Jardin remarquable » :

délivré par le ministère de la Culture en avril 2022 permettant de valoriser et donner plus de visibilité au site.

ENVIRONNEMENT

AGIR CONCRÈTEMENT EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Rénovation écologique du terrain de foot synthétique du Chenil.

800 arbres et arbustes plantés

80% des bâtiments publics équipés en LED

■ Travaux d'optimisation énergétique de la piscine

800 000 € de travaux de rénovation énergétique, dont 600 000 € de subvention, mise en œuvre d'une moquette solaire, récupération des eaux grises, de la mise en place de projecteurs LEDs sur le bassin, substitution de 2 chaudières de puissance 4 fois inférieure, et installation d'une gestion technique du chauffage à distance. Retour sur investissement sur 2 ans.

■ Rénovation écologique du terrain de foot synthétique du Chenil :

Coût de 400 000 €, subvention de 40 % du Département et de la Région. Rénovation complète du terrain synthétique avec mise en œuvre de granulés de liège en remplacement des granulés à base de pneus recyclés.

■ Réduction de la consommation électrique :

Dans les bâtiments de la ville, déploiement de LED couvrant 80 %

des bâtiments et 50 % du réseau d'éclairage public.

■ Travaux d'optimisation énergétique des bâtiments :

Notamment : piscine, rénovation de la toiture de l'école du Champ des oiseaux, remplacement des menuiseries du premier étage de la bibliothèque, mise en œuvre d'un faux plafond thermique à l'école maternelle César Geoffray...

■ Protection de l'environnement et préservation de la biodiversité :

Réduction de la fréquence des tontes, installation de parcs à feuilles dans les parcs Jean Witold, des Coteaux et du Chenil, plantation mécanisée des bulbes.

■ Organisation de demi-journées de ramassage écocitoyenne :

Dans les quartiers de la ville et en forêt de Marly, accompagnement sur des après-midi de ramassage de déchets dans les parcs de la ville et

dans le parc des Grandes Terres par des scolaires.

■ Réalisation en cours du bilan carbone des services de la ville :

Qui permettra de mesurer précisément les économies de fluides réalisées sur le patrimoine de Marly-le-Roi et par tous les services de la ville.

■ Développement du parc de véhicules et de matériel électriques :

10 véhicules électriques sur 50 dans la flotte automobile des services de la ville, mise en service d'une balayeuse électrique.

SOLIDARITÉ

UNE SOLIDARITÉ RENFORCÉE ET INNOVANTE



La résidence intergénérationnelle Anna Marly inaugurée le 14 octobre 2022

147 logements sociaux construits

355 accompagnements numériques

■ Résidence intergénérationnelle

Anna Marly :

Programme innovant situé chemin des Moines intégrant 60 logements pour les familles et les seniors, un pôle médical multidisciplinaire, une crèche de 28 berceaux et 30 jardins familiaux.

■ Gestion de la crise Covid :

Aide alimentaire, accompagnement à la vaccination, protocole dans tous les équipements, distribution de masques pour les professionnels de santé et associations.

■ Analyse des besoins sociaux (ABS) :

De septembre 2020 à juin 2022, réalisée avec l'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs pour dégager des problématiques et des orientations innovantes en matière sociale.

■ Dispositif Yes + :

Depuis décembre 2020, 744 visites de convivialité ont été effectuées aux personnes âgées, grâce à l'aide du Département.

■ Aide aux transports et à la mobilité :

Attribution des pass locaux dès 75 ans sans condition de ressources.

■ Handicap :

Poursuite de la mise en œuvre de l'agenda d'accessibilité programmée des équipements publics (Hôtel Couvé, CCJV, Conservatoire).

■ Lutte contre la fracture numérique :

Création du Point Relais CAF, nouvel espace ouvert au public avec 5 ordinateurs, 1 vidéo projecteur et 1 imprimante + sessions de formations.

■ Ateliers des aidants :

Pour échanger et prendre du temps pour eux.

■ Premières Rencontres Solidaires :

les 14 et 15 octobre 2022.

Événement autour de la thématique « comment bien grandir, bien vivre, bien vieillir à Marly » en lien avec les différents acteurs locaux (associatifs et institutionnels) qui interviennent dans le champ de la solidarité. Une trentaine d'exposants et des dizaines d'animations. 363 visiteurs sur 2 jours.

SÛRETÉ ET SÉCURITÉ

UNE ÉQUIPE RENFORCÉE ET MIEUX ÉQUIPÉE



L'équipe au complet autour du maire.

6 policiers municipaux

3 agents de surveillance (ASVP)

■ Renforcement de l'équipe de la Police municipale par le recrutement de nouveaux agents :

6 policiers municipaux et 3 agents de surveillance de la voirie publique composent aujourd'hui l'équipe de la police municipale, ce qui permet :

- D'élargir les horaires de présence sur le terrain par la mise en place de 2 patrouilles en horaires décalés ;
- D'assurer une présence le matin et le soir aux abords des points sensibles en matière de sécurité routière : écoles, collège, lycée et gare ;
- La mise en place de patrouilles de nuit : régulièrement, un équipage de policiers municipaux effectue des patrouilles de nuit ;
- Renforcement des contrôles routiers et de stationnement gênant.

■ Extension du poste de police municipale :

Agrandissement du poste de Police Municipale en 2023 pour mieux accueillir la nouvelle équipe ainsi que les habitants, et consolider le dispositif de contrôle et de pilotage des caméras de vidéoprotection.

■ Vidéo :

- Installation de nouvelles caméras dans le secteur des Coteaux et du parc du Chenil ;
- Programme de remise à niveau des caméras actuelles afin de les intégrer dans le futur dispositif de pilotage centralisé ;
- Plan de déploiement de nouvelles installations prévues en 2023.

■ Évolution de l'équipement des policiers municipaux :

- Dotation en armement légal des policiers municipaux après accréditation par les services de la préfecture ;
- Dotation de caméras-piétons dans le cadre de la prévention des incidents au cours des interventions des agents de police municipale.

■ Adhésion de la ville au dispositif « Voisins Vigilants et Solidaires » :

Période d'expérimentation de 2 ans suivie d'une évaluation.

- Un dispositif soutenu par les pouvoirs publics à travers une convention signée le 2 février 2021 avec la Direction centrale de la sécurité publique (DCSP), qui permet la mise

en réseau des Marlychois inscrits (sur la base du volontariat) et qui permet d'alerter sur des comportements ou des faits suspects ;

- Un nombre d'inscrits qui est passé de 43 en mai 2022 à 195 à fin novembre 2022 (+450 %).

JEUNESSE ET SPORTS

CONTRIBUER À L'ÉPANOUISSEMENT DES ENFANTS ET À LA PRATIQUE SPORTIVE



La piscine a été rénovée en 2021 et 2022 pour améliorer sa performance énergétique.

1,7 M engagé pour la rénovation de la piscine et du stade du Chenil

■ Rénovation des installations sportives de la ville :

Piscine : Rénovation intégrale de la chaufferie (économie de 33 % de 3 600 m³ d'eau, soit 3 600 000 litres, soit presque 2 piscines olympiques), installation d'une moquette solaire sur le toit et d'un récupérateur de chaleur, remplacement de tout l'éclairage par des ampoules LED, réaménagement des places de parking pour rendre le sol perméable et privilégier la biodiversité.

Stade du Chenil : Moquette synthétique remplacée par une nouvelle génération avec des billes en liège. Un système de rétention d'eau et des bancs de touches également installés. Tous les projecteurs équipés en LED. Rénovation (isolation thermique / étanchéité) et extension (création de vestiaires et de sanitaires) du gymnase Schweitzer.

■ Travaux dans les écoles :

Rénovation de la cour de l'école Schweitzer avec la pose d'un sol

perméable drainant et la création de nouveaux espaces végétalisés, remplacement et isolation thermique des plafonds à l'école maternelle César Geoffray, rénovation des menuiseries à l'école Saint-Exupéry en 2023.

■ Animations à distance pendant le confinement :

Grâce à l'utilisation des outils numériques.

■ Conseil Municipal des Jeunes :

Renouvellement des jeunes conseillers, organisation de visites (Assemblée nationale, Sénat, lieux de mémoire...) et d'ateliers sur la démocratie et la citoyenneté.

■ Lancement de la rénovation et de l'extension du Pôle Jeunesse (travaux prévus en 2024)

Aide aux devoirs pour les jeunes (calme, spacieux avec accès aux outils numériques). Aide aux projets professionnels et préparation d'examens.

■ Organisation de « job dating » et participation au forum des métiers du collège

■ Ville amie des enfants :

Renouvellement de la convention de partenariat avec l'UNICEF.

■ Labellisation de la ville

« Terre de jeux 2024 » :

Organisation d'animations et d'événements en lien avec les JO 2024.

CULTURE, CRÉATION, PATRIMOINE

CONCILIER CRÉATION ET MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE



La fête de Marly s'invite dans les quartiers.

■ **Valorisation de notre patrimoine :**
Trois projets de restauration patrimoniale engagés :

- **Restauration de l'Hôtel Couvé** afin de lui donner une vocation plus large et d'en faire le principal lieu d'animation du Village : salles d'expositions, de cérémonies, espace de travail partagé ouvert aux étudiants et entrepreneurs, lieu également associatif. Maître d'œuvre désigné, démarrage prévisionnel des travaux : janvier 2024.

- **Rénovation et extension du Conservatoire Roger Bourdin** ayant pour finalité la mise aux normes de la maison Jean Witold et l'amélioration des conditions d'accueil et d'apprentissage du public, tout en conservant son caractère et sa bonne intégration dans le parc. Choix de l'architecte et du projet arrêté. Démarrage prévisionnel des travaux : été 2024.

- **Pavillon présidentiel de Marly :** signature en cours d'une convention entre l'Établissement Public du château de Versailles, la Fondation Charles de Gaulle, le Département et la ville de Marly, portant sur la restauration du bâtiment afin de le

faire revivre notamment autour de la figure du Général de Gaulle qui y séjourna en 1946 et de lui donner une vocation culturelle.

■ **L'art dans la rue :**

- **Embellissement du mobilier urbain** avec une sélection de 11 armoires techniques rappelant à partir de décors peints une période ou une personnalité en rapport avec les différents quartiers de la ville.

- **Proposition de visites théâtralisées** à l'occasion des Journées européennes du Patrimoine, ouvertes aux habitants et aux scolaires, pour redonner vie à des personnages illustres liés à l'histoire de Marly.

- **Création d'un marché de l'art** soutenu par la Ville.

■ **Temps forts culturels :**

(Expositions soutenues ou réalisées par la ville).

- « **Longues Vies!** » de Sylvaine Leblond : réalisation de portraits de rescapés de la Shoah à la mine d'argent, avec le témoignage exceptionnel d'Elie Buzyn.

- « **Marly, le pouvoir et l'intime** », exposition retraçant les liens étroits entre Marly et la chasse, proposée dans le Pavillon Anne de Gaulle.

■ **Promotion des valeurs républicaines :**

Création du Festival « Liberté, J'écris ton nom » au cinéma Le Fontenelle, en partenariat avec la ville et en mémoire de l'assassinat de Samuel Paty.

■ **Une fête de Marly « revisitée » :**

La **fête de Marly** s'invite désormais dans les quartiers pour davantage de proximité avec les habitants et innove avec, en 2022, un spectacle inédit de 100 drones lumineux dans le ciel de Marly.

■ **Développement d'un nouveau pôle culturel face à la gare :**

- Accompagnement et soutien de la ville à la création de la librairie Le Roi Lire qui, dans le cadre de synergies très fortes avec le cinéma, propose, depuis mai 2022, une nouvelle offre culturelle aux Marlychois.

COMMERCE ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

UNE ÉQUIPE DÉDIÉE AU SOUTIEN ET À L'ACCOMPAGNEMENT DES COMMERCE ET DES ENTREPRISES

25 commerçants soutenus pendant la crise

■ Accompagnement des entrepreneurs et des commerçants :

Suivi de la création d'entreprises depuis le projet jusqu'à l'implantation et organisation d'une rencontre inter-entreprises en novembre 2021, pour leur présenter l'écosystème local.

■ Dynamisation des commerces et promotion de l'artisanat local :

- Création de la fête des restos ;
- Marché de Noël en décembre ;
- Renforcement des animations sur le marché : 2021 Fête des mères (opération pouvoir d'achat), Fête de fin d'année (opération pouvoir d'achat et animation Saint-Nicolas) ; Marché des créateurs 2 fois par an.

■ Soutien aux commerçants et entrepreneurs pendant la crise sanitaire :

- 25 commerçants soutenus pendant la crise (+ de 90 % de résultats parmi les éligibles) par une subvention départementale d'aide aux loyers ou aux remboursements d'emprunt immobilier mise en place par l'équipe développement économique de 135 000 euros ;
- Information sur les dispositifs d'aides disponibles ;
- Déploiement de l'aide régionale aux loyers ;
- Click&Collect au marché avec service de livraison ;
- Réalisation d'une exposition photo, « Nos commerçants gardent le sourire »

accrochée dans la ville et au marché, sur le site internet et sur les réseaux sociaux (plus de 70 commerçants, photographiés par Eric Avenel).

■ Renforcement du partenariat avec les structures locales et les associations :

Entreprendre à Marly et Port-Marly association Créateurs-Yvelines.

■ Désignation de deux personnes entièrement dédiées au soutien du commerce :

Un conseiller municipal délégué au Commerce et un agent administratif.

TRANSPORTS

DÉVELOPPER TOUTES LES FORMES DE MOBILITÉ

22 stations vélos et trottinettes électriques en expérimentation

10 km de pistes cyclables dans la ville

■ Sécurisation des déplacements cyclistes et piétons :

Voirie, trottoirs, éclairage, tours des arbres réaménagés et rendus perméables (avenue Jean Béranger, rue Paul Leplat, avenue de Saint-Germain...).

■ Amélioration du confort et de la sécurité des automobilistes :

Réfection de la voirie, vitesse limitée, rappel de la réglementation (rue de Montval, avenue de l'Europe, avenue Renoir...).

■ Développement progressif d'itinéraires cyclables sécurisés :



Des trottinettes électriques ont été proposées à la location.

Sur la ville (la rue Paul Leplat et liaison avec la forêt), vers la Seine, St-Germain et Versailles (10 km).

■ Soutien à la mobilité douce :

Déploiement en libre-service (et sans coût pour les finances municipales et intercommunales) de vélos

et trottinettes électriques grâce à l'application Tier Mobilité avec la Communauté d'agglomération. Expérimentation sur 1 an qui sera ensuite évaluée.

COMMUNICATION

UNE COMMUNICATION DE PROXIMITÉ MULTISUPPORTS

■ Modernisation de « La Chronique de Marly » :

Premier vecteur d'information des habitants (9 500 exemplaires), La Chronique de Marly a fait l'objet d'une refonte complète en 2022 : nouveau graphisme, pages plus aérées, meilleure complémentarité avec les supports numériques.

■ Développement des réseaux sociaux :

La communication digitale de la Ville s'est renforcée depuis 2020, notamment par le développement de ses réseaux sociaux : la page Facebook Ville lancée en octobre 2020 compte désormais 3 269 abonnés et la page Chronique de Marly, créée en octobre 2014, en compte 3 100. Le compte Instagram (1 631 followers), le compte Twitter (1 000 abonnés)

et la page professionnelle LinkedIn (390 abonnés) complètent l'offre des réseaux sociaux de la Ville. La chaîne YouTube, créée également en 2020, propose une offre vidéo qui s'étoffe au fil des années, de conférences en ligne, témoignages... Par ailleurs, les équipements culturels de la Ville se sont également dotés de pages Facebook et de comptes Instagram pour développer leur communication en ligne.

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

RENFORCER LA PRATIQUE DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE



L'Université Citoyenne de Marly-le-Roi a été lancée en septembre 2021.

■ Université Citoyenne :

L'Université Citoyenne a été lancée en septembre 2021. Ouverte à tous, sans distinction d'âge ni de milieu, elle permet le partage d'une forme de réflexion civique par le biais de conférences thématiques ou d'ateliers qui mettent en lumière les défis d'aujourd'hui, que ce soit à l'échelon local ou national. Cette démarche participative vise à créer de l'intelligence collective et du lien entre les habitants. 8 conférences et ateliers ont ainsi eu lieu, suscitant un intérêt croissant et attirant un public diversifié. La communication autour de

l'Université Citoyenne se déploie également, avec une page dédiée sur le site internet de la Ville et la mise en ligne des conférences sur la chaîne YouTube de la Ville. Les travaux engagés à l'Hôtel Couvé permettront d'héberger, dans ce lieu, le siège symbolique de l'Université Citoyenne.

■ Conseils de quartier :

Les conseils de quartier, créés à Marly en 2001, sont de véritables organes de proximité, ils se réunissent plusieurs fois par an et sont un lieu d'information et de concertation sur les projets d'aménagement du quartier, sur la vie

du quartier et l'amélioration du cadre de vie.

Des travaux en ateliers sont organisés suivant les thématiques propres à chaque quartier, qui permettent alors de faire émerger des solutions aux problèmes de la vie quotidienne détectés par les conseillers de quartier.

L'innovation dans ce domaine est la mise en place d'un budget participatif de 10 000 € par an et par conseil de quartier.

FINANCES

UNE GESTION RIGOUREUSE, DES INVESTISSEMENTS AMBITIEUX

■ **Une seule augmentation de 2 points de la taxe foncière en 19 ans :** Pour financer les besoins en investissement ambitieux.

■ **Un taux de la taxe d'habitation jusqu'à sa suppression, à un niveau maintenu (12,68 %) très inférieur à la moyenne nationale (24,56 %) et à la moyenne des villes comparables des Yvelines (15,06 %).**

■ **Une ville peu endettée :**

131 euros par habitant (contre 551 euros pour les communes des Yvelines du même strate d'habitants). La Ville dispose d'une capacité à rembourser

sa dette sur une durée de moins d'un an.

■ **Un niveau d'investissement engagé élevé dans tous les secteurs :** 18 millions d'investissement depuis 2020 dont **réfection de voiries** (avenue Béranger, rue de Montval, rue Saintine, rue des Poteries, avenue de l'Europe...), **des trottoirs et de l'éclairage public :** 5 500 000 €, **finalisation de la rénovation du foyer Fontenelle :** 1 900 000 €, **surcharges foncières pour les projets de logements sociaux :** 1 550 000 €, **rénovation énergétique de la piscine :** 1 200 000 €, **finalisation de la rénovation du gymnase Schweitzer :**

19 années de stabilité des taux d'imposition

27,72% Taux de la taxe foncière Marly (moy. nat. 37,72 %)

580 000 €, **terrain synthétique du stade du Chenil :** 490 000 €, **réfection de la cour élémentaire Schweitzer :** 290 000 €.

■ **2,3 millions de subventions obtenues depuis 2020 :** De l'État, de la Région et du Département.

■ **Une bonne santé financière et une gestion rigoureuse du budget :** Malgré un contexte difficile.

AGGLOMÉRATION

MARLY AU CŒUR DE LA STRATÉGIE ENVIRONNEMENTALE DE L'AGGLOMÉRATION

Constituée de 19 communes (355 000 habitants), la Communauté d'agglomération Saint-Germain Boucles de Seine (CASGBS) a choisi de mettre en avant des compétences qui concernent essentiellement l'environnement, les transports et le développement économique.

■ **Stratégie cyclable du territoire :**

La CASGBS a élaboré en 2019 un plan vélo du territoire, dans lequel Marly s'inscrit pleinement. Elle a organisé à Marly des ateliers de marquage de vélos, ouverts à tous (près de 250 vélos et trottinettes gravés depuis 2019) ainsi que des animations pédagogiques et ludiques (la ville dispose de 10 kilomètres de pistes cyclables).

■ **Pôle gare :**

La Communauté d'agglomération et la ville de Marly-le-Roi ont lancé une démarche globale d'aménagement autour de la gare. L'esquisse présentée aux habitants fin 2021 vise à rééquilibrer la circulation au profit des circulations douces et des transports

collectifs, à embellir la place et à sécuriser les flux en particulier pour les piétons et les cyclistes.

■ **La collecte des déchets : réduire les coûts et les volumes :**

Grâce à de nouveaux marchés conclus au niveau intercommunal, le coût de la collecte a été baissé de 6,20 %. Pour réduire les volumes, la ville développe la sensibilisation au compostage individuel (249 foyers équipés et formés) et collectif (5 résidences engagées : 52 rue de Montval, la Sabotte, Les Vergers, Les Fleurs, Les Grandes Terres, soit actuellement 1336 foyers).

■ **Adoption en cours du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) :**

Deux documents stratégiques : le projet de territoire et le PCAET, qui vise à imaginer et à mettre en œuvre des solutions concrètes et opérationnelles pour répondre aux enjeux environnementaux. Dès son arrivée comme vice-président en charge de l'environnement et de l'économie circulaire, Jean-Yves Perrot a engagé le processus pour élaborer ce plan climat-air-énergie territorial qui sera voté début 2023, par le conseil communautaire. Prévu sur un horizon à 30 ans, le plan est assorti d'un plan d'actions à 5 ans.

■ **Définition en cours, en lien avec l'État, d'une stratégie locale de production des énergies renouvelables**

Louis Gatignol, peintre de l'abstrait



C'est le plus jeune artiste accueilli jusque-là dans « Le coin des artistes »

à la mairie de Marly. Louis Gatignol n'a que 23 ans mais déjà un travail accompli. Étudiant récemment diplômé des Beaux-Arts de Marseille, il se présente comme un peintre réactualisant une recherche théologico-politique mise de côté par l'art contemporain. Ayant débuté son travail par un rattachement aux fauvistes lors de son passage à l'école des Beaux-Arts de Toulouse, il lui a fallu se rapprocher de l'expressionnisme abstrait à Marseille avant de parvenir à déployer ses idées par l'abstraction géométrique. Il réalise des peintures abs-

traites qui traduisent, dit-il, « l'idée d'expansion des informations assimilables par chaque individu dans une société en pleine digitalisation ». Elles présentent des formes flottantes monolithiques composées en amont par une gestuelle rapide empruntée à Georges Mathieu. Ces formes futuristes, presque cybernétiques, orbitent les unes autour des autres, formant des architectures contemplatives.

lougatignol6@gmail.com

HOMMAGES

Jean-Pierre JOVENAUX



de l'animation. Jean-Pierre Jovenaux aura consacré toute sa carrière à la culture et à l'animation. Celles et ceux qui l'ont côtoyé conservent le souvenir d'un homme sympathique, souriant, rayonnant et pleinement engagé dans ses activités. J'adresse à son épouse Virginie et à ses enfants mes sincères condoléances. Qu'il repose en paix dans ses Côtes-d'Armor qui lui étaient si chères.

Jean-Yves Perrot.

Michel HERVEAU



Michel Herveau, que les paroissiens des églises Saint-Thibaut et Saint-Vigor ont bien connu, nous a quittés le 28 août dernier. C'est fortuitement que Michel Herveau devient organiste, à la cathédrale de Cologne. Il tombe rapidement amoureux de cet instrument. Sans jamais avoir été initié à cet instrument, il devient un organiste hors pair. Il s'installe à Marly-le-Roi en 1982 avec son épouse et ses trois enfants. Il devient alors organiste des églises Saint-Thibaut et Saint-Vigor. Il invite des musiciens du conservatoire de Marly-le-Roi à jouer lors des grandes cérémonies et fêtes religieuses afin de les embellir. En 2002, j'avais eu le plaisir de lui remettre, avec Armand Louis, la médaille de la ville au titre de ses longues années de service en tant qu'organiste. Après le décès brutal de son épouse Alice, en 2004, il décide de devenir prêtre. Il est ordonné en 2008 dans le diocèse de Rouen où il devient aumônier d'un couvent, jusqu'en 2016. Nous garderons tous un souvenir impérissable de Michel Herveau et nous nous associons au deuil de ses enfants et de ses proches, à qui je renouvelle mes très sincères condoléances.

Jean-Yves Perrot

★ **ORDURES MÉNAGÈRES**

Sect. Nord et Sud :

Lundi/Vendredi

Sect. Village :

Lundi/Mercredi ★/
Vendredi



● **PAPIERS ET EMBALLAGES
RECYCLABLES**

En vrac, séparés et vidés



Jeudi

▲ **DÉCHETS VÉGÉTAUX**



Mardi

▲ **Interruption de collecte**
du 28/12/22 au 13/03/23

Sect. Village :
points spécifiques de collecte
(voir plan)

Collecte des sapins :
à déposer du 26/12/22
au 15/01/23 aux adresses
listées sur www.casgbs.fr



**Pour commander ou faire
réparer vos bacs :**

0 805 294 900

(Appel gratuit)

COLLECTE DES DÉCHETS 2023 ■ MARLY-LE-ROI

Habitations individuelles

Les collectes sont assurées toute l'année, y compris les jours fériés.

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
D 1	M 1	M 1	S 1	L 1	J 1
L 2	J 2	J 2	D 2	M 2	V 2
M 3	V 3	V 3	L 3	M 3	S 3
M 4	S 4	S 4	M 4	J 4	D 4
J 5	D 5	D 5	M 5	V 5	L 5
V 6	L 6	L 6	J 6	S 6	M 6
S 7	M 7	M 7	V 7	D 7	M 7
D 8	M 8	M 8	S 8	L 8	J 8
L 9	J 9	J 9	D 9	M 9	V 9
M 10	V 10	V 10	L 10	M 10	S 10
M 11	S 11	S 11	M 11	J 11	D 11
J 12	D 12	D 12	M 12	V 12	L 12
V 13	L 13	L 13	J 13	S 13	M 13
S 14	M 14	M 14	V 14	D 14	M 14
D 15	M 15	M 15	S 15	L 15	J 15
L 16	J 16	J 16	D 16	M 16	V 16
M 17	V 17	V 17	L 17	M 17	S 17
M 18	S 18	S 18	M 18	J 18	D 18
J 19	D 19	D 19	M 19	V 19	L 19
V 20	L 20	L 20	J 20	M 20	M 20
S 21	M 21	M 21	V 21	D 21	M 21
D 22	M 22	M 22	S 22	L 22	J 22
L 23	J 23	J 23	D 23	M 23	V 23
M 24	V 24	V 24	L 24	M 24	S 24
M 25	S 25	S 25	M 25	J 25	D 25
J 26	D 26	D 26	M 26	V 26	L 26
V 27	L 27	L 27	J 27	M 27	M 27
S 28	M 28	M 28	V 28	D 28	M 28
D 29	M 29	M 29	S 29	L 29	J 29
L 30	J 30	J 30	D 30	M 30	V 30
M 31	V 31	V 31	M 31	M 31	M 31

**SORTIE DES BACS
ET DES ENCOMBRANTS**

La veille après 20h

VERRE



Sect. Nord : N

Mercredi

en semaine impaire

Sect. Sud : S

et Village : V

Mercredi

en semaine paire

◆ **ENCOMBRANTS**

Sect. Nord* : ◆

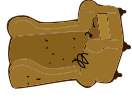
4^e jeudi du mois

Sect. Sud* : ◆

et Village* : ◆

4^e mercredi du mois

* Points spécifiques de collecte (voir plan)



☒ **DÉCHETS TOXIQUES**

de 9h à 13h

4^e vendredi

du mois

Allée des Épinés
parking zone bleue
de la halle du marché



🏠 **BENNE À GRAVATS**

de 9h à 16h

4^e samedi du mois

Uniquement sur

rendez-vous au

01 30 61 60 94

Centre technique municipal
70 route de Saint-Cyr



Déchetterie CR2T

ZA du Pont Cailloux
Route des Nourrices
78850 Thiverval-Grignon

06 02 13 60 08

Pour recevoir des alertes et sortir vos bacs le bon jour, téléchargez l'appli **boucle_tri**



★ ORDURES MÉNAGÈRES

Sect. Nord et Sud :

Lundi/Vendredi

Sect. Village :

Lundi/Mercredi ★/
Vendredi



● PAPIERS ET EMBALLAGES
RECYCLABLES

En vrac, séparés et vidés

Jeudi



■ VERRE

Sect. Nord : N

Mercredi

en semaine impaire

Sect. Sud : S
et Village : V

Mercredi

en semaine paire



Pour commander ou faire
réparer vos bacs :

0 805 294 900

(Appel gratuit)

COLLECTE DES DÉCHETS 2023 ■ MARLY-LE-ROI

Habitations individuelles

Les collectes sont assurées toute l'année, y compris les jours fériés.

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
S 1	M 1	V 1	D 1	M 1	V 1
D 2	M 2	S 2	L 2	J 2	S 2
L 3	★ 27	D 3	M 3	V 3	D 3
M 4	▲	L 4	M 4	S 4	L 4
M 5	★ N	S 5	J 5	D 5	M 5
J 6	●	D 6	V 6	L 6	M 6
V 7	★	L 7	S 7	M 7	J 7
S 8	▲	M 8	D 8	M 8	V 8
D 9	★ S V	S 9	L 9	J 9	S 9
L 10	★ 28	J 10	M 10	V 10	D 10
M 11	▲	V 11	L 11	S 11	L 11
M 12	★ S V	S 12	M 12	D 12	M 12
J 13	●	D 13	V 13	L 13	M 13
V 14	★	L 14	S 14	M 14	J 14
S 15	▲	M 15	D 15	M 15	V 15
D 16	★ N	S 16	L 16	J 16	S 16
L 17	★ 29	J 17	M 17	V 17	D 17
M 18	▲	V 18	L 18	S 18	L 18
M 19	★ N	S 19	M 19	D 19	M 19
J 20	●	D 20	V 20	L 20	M 20
V 21	★	L 21	S 21	M 21	J 21
S 22	▲	M 22	D 22	M 22	V 22
D 23	★ S V S V	S 23	L 23	J 23	S 23
L 24	★ 30	J 24	M 24	V 24	D 24
M 25	▲	V 25	L 25	S 25	L 25
M 26	★ S V S V	S 26	M 26	D 26	M 26
J 27	●	D 27	V 27	L 27	M 27
V 28	★	L 28	S 28	M 28	J 28
S 29	▲	M 29	D 29	M 29	V 29
D 30	★ N	S 30	L 30	J 30	S 30
L 31	★	J 31	M 31	D 31	D 31

SORTIE DES BACS
ET DES ENCOMBRANTS

La veille après 20h

▲ DÉCHETS VÉGÉTAUX



Mardi

Sect. Village :
points spécifiques de collecte
(voir plan)

◆ ENCOMBRANTS



Sect. Nord* : ◆

4^e jeudi du mois

Sect. Sud* : ◆
et Village* : ◆

4^e mercredi du mois
* Points spécifiques de collecte (voir plan)

✗ DÉCHETS TOXIQUES

de 9h à 13h

4^e vendredi

du mois
Allée des Épinés
parking zone bleue
de la halle du marché



■ BENNE À GRAVATS

de 9h à 16h

4^e samedi du mois

Uniquement sur
rendez-vous au
01 30 61 60 94

Centre technique municipal
70 route de Saint-Cyr



Déchetterie CR2T

ZA du Pont Cailloux
Route des Nourrices
78850 Thiverval-Grignon

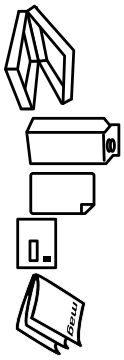
06 02 13 60 08

Pour recevoir des alertes et sortir vos bacs le bon jour, téléchargez l'appli **boucle_tri**





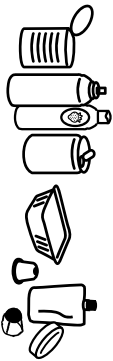
PAPIERS & CARTONS



Tous les cartons : aplatis, même salis. Tous les papiers : ni déchiquetés ni froissés.

Ne pas mettre : essuie-tout, mouchoirs en papier et masques chirurgicaux >> Ordures ménagères.

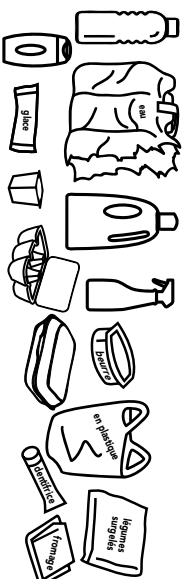
+ EMBALLAGES EN MÉTAL



Même tout petit, le déchet en aluminium ou en acier sera recyclé !

Faut-il laver les emballages ? Non, c'est inutile car ils seront lavés en usine de recyclage ! Il suffit simplement de bien les vider pour qu'ils ne souillent pas les papiers-cartons.

+ EMBALLAGES EN MÉTAL + PLASTIQUES MÉNAGERS



Laissez les bouchons vissés, ils seront recyclés !

En vrac, séparés et vidés



Déchetterie CR2T

ZA du Pont Cailoux, Route des Nourrices
78850 Thiverval-Grignon - 06 02 13 60 08

Horaires :

Du lundi au vendredi : de 6h à 17h30

Samedi : de 6h à 12h

Conditions d'accès :

Les apports sont payants et le tarif dépend de la quantité et du flux apportés.

Déchets acceptés :

Mobiliers abîmés, métaux, déchets végétaux, pneus déjantés, vêtements usagés, appareils électriques, ampoules à économie d'énergie, matériaux de construction, plâtres, gravats, palettes, miroirs, vitres, carrelage, équipements sanitaires (wc, évier...), déchets toxiques (peintures, solvants...), huiles, batteries, cartouches d'encre, piles, radiographies...

VERRE



Bouteilles, bouchons et pots.

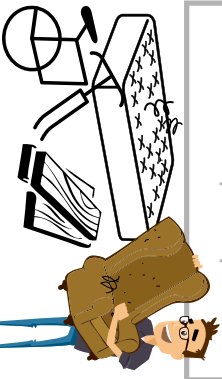
Pensez à retirer :

- Couvercles
- Bac
- emballages

Bouchons en liège >> **Points d'apport** www.planeteleliege.com >> **Ordures ménagères**

ENCOMBRANTS

Collecte en porte-à-porte



Gros objets (métal, plastique, bois...), mobilier, matelas, moquette...

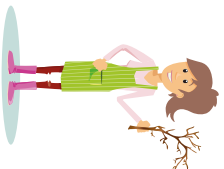
La limite de dépôt est de 2 mètres et 50 kg par objet pour un volume total de 3 m³.

Ne sont pas collectés : vitres, miroirs, gravats, déchets toxiques et appareils électriques

DÉCHETS VÉGÉTAUX

Collecte en porte-à-porte

Trailles, feuilles, pelouse, branchages...



Maximum par dépôt
7 sacs (ou fagots)



Laisser ouvert



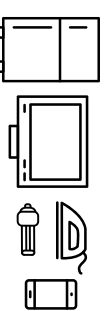
30 kg max
1.20 m max.

Ne pas jeter avec les végétaux



APPAREILS ÉLECTRIQUES (DEEE)

Dépôt en magasin ou déchetterie



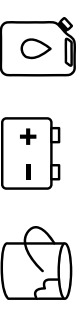
Électroménager : réfrigérateurs, congélateurs, petits appareils électriques, écrans, téléphones, ampoules à économie d'énergie, tubes fluorescents...

Ces objets contiennent des éléments toxiques. Ils doivent être traités dans une filière spécialisée.

Non collectés lors des encombrants

DÉCHETS TOXIQUES

En déchetterie ou en point de collecte



Batteries, cartouches d'imprimantes, huiles de vidange, peintures, pesticides, piles, radiographies, solvants, produits d'entretien dangereux (aérosols type décapant four, déboucheurs canalisations, alcool à brûler, white spirit, répulsifs...).



OPÉRATION BOÎTES DE NOËL SOLIDAIRES



Comme l'année dernière, la Ville de Marly-le-Roi et les associations Marlychoises se mobilisent en faveur des plus démunis en participant au mouvement solidaire « Boîtes de Noël ».

Pour participer à cette action de solidarité, c'est très simple :

- Prenez une boîte, décorez-la et glissez-y : un accessoire chaud en bon état, un produit de toilette neuf, une friandise (pas de vrac et ne dépassant pas la date limite de consommation), un objet de loisir (livre, jeu, mots croisés...), un petit mot à l'attention du bénéficiaire.
- Précisez sur la boîte : pour femme,

pour homme ou pour enfant (avec l'âge). Ces boîtes de Noël seront ensuite remises aux associations marlychoises à caractère social.

Où et quand déposer la boîte de Noël ?

Salle de l'Horloge, cour de l'Hôtel Couvé, rue Champflour :

Mercredi 14 décembre de 10h à 12h30 et de 14h à 18h

Samedi 17 décembre de 14h30 à 17h30.

Merci de votre générosité !



PASS LOCAL 2023



La distribution des Pass locaux 2023, qui permettent d'utiliser les lignes de bus 9, 10, 15 et 21, s'effectuera uniquement sur rendez-vous (01 30 61 60 81) au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville, salle Coustou, chaque matin, de 8h45 à 11h45, du lundi 12 décembre au vendredi 16 décembre. À compter du 19 décembre 2022, la distribution se poursuivra au CCAS - 2^e étage de l'hôtel de ville toujours sur rendez-vous.

Documents à fournir

- carte d'identité
- justificatif de domicile de moins de 3 mois
- 10 € en chèque, à l'ordre du Trésor Public, ou en espèces (faire l'appoint)
- avis d'imposition 2022 indiquant le revenu fiscal de référence de l'année 2021

Conditions d'attribution

Pour les personnes de plus de 62 ans :

- ne pas être titulaire, ni éligible du « forfait Améthyste Navigo », ni d'un « forfait Solidarité Transport »
- être âgé de 62 ans lors de la demande
- participation aux frais de gestion : 10 €

Conditions de ressources pour les personnes âgées de 62 à 74 ans :

Pour 1 personne seule : avoir un revenu fiscal de référence inférieur ou égal à 17 500 €

Pour 2 personnes et plus : avoir un revenu fiscal de référence inférieur ou égal à 26 500 €

Pas de conditions de ressources pour les plus de 75 ans.

Pour les demandeurs d'emploi :

Conditions de ressources : avoir perçu une allocation chômage mensuelle inférieure à 1 458 € le mois précédant la demande.

Pour les personnes invalides :

Conditions : être titulaire d'une carte d'invalidité avec un taux égal ou supérieur à 80 %.



SOBRIÉTÉ ÉNERGETIQUE : LES PREMIERES MESURES

Des efforts importants sont demandés aux Français cet hiver pour renforcer les mesures d'économies d'énergie. Dans cette mobilisation nationale, Marly-le-Roi entend prendre toute sa part. Engagée depuis longtemps dans une démarche écoresponsable, la Ville a mis en place un plan volontariste de mesures d'urgence.



Sans attendre les directives de l'État, la ville de Marly-le-Roi a poursuivi, ces 3 dernières années, une politique forte en matière d'optimisation et de sobriété énergétique de son patrimoine. Ainsi, la Ville a lancé son bilan carbone des services de la Ville et l'application du décret tertiaire (qui impose une réduction des consommations énergétiques progressive pour les bâtiments administratifs), par exemple, en remplaçant les néons par des LED au niveau de l'éclairage public et des bâtiments communaux. Ainsi, en 5 ans, les consommations en Kwh ont baissé de 31,4 % sur notre réseau d'éclairage public et de 22,14 % sur l'éclairage de nos bâtiments. Face à la crise actuelle, la Ville a pris de nouvelles mesures afin d'éviter la saturation du réseau électrique, de réduire les dépenses énergétiques de la ville et conserver un budget d'investissement, de s'inscrire dans une démarche éco-responsable :

- Depuis le 15 novembre, l'éclairage

public est éteint au cœur de la nuit entre minuit et 5h à l'exception des nuits de samedi à dimanche où cette coupure intervient de 2h à 5h du matin.

- Les décorations de Noël lumineuses seront limitées au seul rond-point de l'Abreuvoir et seuls seront allumés les bâtiments municipaux munis d'éclairage LED pour la mise en valeur de leur façade (l'hôtel de ville, l'hôtel Couvé, l'église Saint-Vigor et le marché communal).
- Des décorations de Noël de jour sont installées dans tous les quartiers de la Ville.

Dans les installations sportives, et après concertation avec les associations utilisant ces lieux, il a été décidé :

- Fermeture de la piscine à tous les publics du lundi 19 décembre au lundi 2 janvier inclus
- Utilisation de l'éclairage dans ces bâtiments de manière raisonnée

rendue possible par la technologie des LED

- Mises à disposition durant les vacances de Noël et la 2^e semaine des vacances d'hiver réduites au minimum
- Horaires d'éclairage des stades durant les vacances de Noël et la 2^e semaine des vacances d'hiver restreints.

Dans le reste des bâtiments de la ville :

- L'usage de radiateurs électriques d'appoint est interdit
- La mise en œuvre du chauffage a été retardée cette année après les vacances de la Toussaint
- La Ville continue ses adhésions aux 2 syndicats d'énergie (le Sipperec et le Sigeif) auxquels elle a confié les achats groupés d'électricité et gaz .

De plus, la Ville va continuer à investir dans la mise en œuvre de la gestion technique du chauffage (G.T.C), c'est un dispositif technique informatisé qui permet en temps réel la programmation de la meilleure température de chauffe en fonction de l'usage de la pièce, de sa durée d'utilisation et tenant compte de la température extérieure et de l'électricité sur les bâtiments les plus énergivores, l'économie de fluides pourrait être à terme de 30 %.

Pour affiner les économies dans les autres bâtiments, la Ville a installé des sondes thermiques enregistreuses sur 7 jours, ce qui permettra d'obtenir les températures pièce par pièce et ainsi ajuster au mieux les besoins de



chaleur, et potentiellement pouvoir répondre à d'éventuelles nouvelles prescriptions de températures du gouvernement.
Enfin, la ville poursuit ses pro-

grammes d'amélioration des protections thermiques des bâtiments municipaux lors des opérations de rénovation.

Pour les élus et les agents de la ville de Marly-le-Roi, la mobilisation est totale et l'effort de sobriété énergétique plus que jamais une priorité.

Chèque énergies



Les ménages modestes se chauffant au fioul vont pouvoir prétendre à toucher une aide comprise entre 100 et 200 euros, versée automatiquement ou qu'ils pourront demander à un guichet ouvert spécialement en ligne jusqu'au 31 mars 2023.

Pour compenser l'inflation et aider les ménages face à la crise énergétique, le gouvernement a annoncé début octobre la création d'un « chèque éner-

gie exceptionnel opération fioul ». Cette aide complète le chèque énergie classique.

Ainsi, les ménages modestes se chauffant au fioul et n'ayant pu bénéficier du bouclier mis en place pour d'autres sources d'énergie vont toucher une aide comprise entre 100 et 200 euros, versée automatiquement ou qu'ils pourront demander à un guichet ouvert spécialement en ligne. Ce chèque fioul, valable un an, s'élève à 200 euros pour les ménages gagnant moins de 10 800 euros par an par unité de consommation (c'est-à-dire quand le revenu d'un adulte du ménage, une fois déduite notamment la charge que représentent les mineurs, ne dépasse pas 10 800 euros

par an, selon le calcul de l'Insee). Il sera de 100 euros pour ceux gagnant entre 10 800 et 20 000 euros par an par unité de consommation, selon le décret paru au Journal officiel.

Comment les ménages éligibles vont-ils le recevoir ?

Ceux qui ont déjà utilisé un chèque énergie pour payer une facture de fioul par le passé le recevront automatiquement, l'envoi sera fait d'ici fin novembre. Les autres ménages éligibles devront faire leur demande sur le guichet en ligne dédié (chequeenergie.fr) : il suffira de transmettre une facture de fioul pour percevoir l'aide le mois suivant. Sur ce site, un simulateur permet également de savoir qui est éligible.

EFFECTIF AU COMPLET



Avec l'arrivée de deux nouvelles recrues : Sabrina M. (ASVP) et Laurent P. (brigadier-chef principal), le service de la police municipale de Marly-le-Roi est au complet. Les 9 agents posent tous autour du maire devant l'hôtel de Ville. Ils pourront ainsi accentuer les surveillances en soirée, les contrôles routiers et les patrouilles pédestres. Arrivée à Marly le 1^{er} octobre, Sabrina M. (2^e à gauche) a d'abord travaillé dans le social avant de rejoindre les rangs de la police municipale par goût « de la proximité et du contact humain ». Originaire du Vésinet, elle connaît bien le territoire et est aussi sapeur-pompier volontaire.

VIGILANCE CONTRE LES CAMBRIOLAGES



Les policiers municipaux sont particulièrement mobilisés aux côtés de la police nationale, dans la lutte contre les cambriolages. Pour mieux protéger votre habitation, restez vigilants et surtout ayez les bons réflexes : protégez votre domicile, signalez au commissariat tout fait suspect et votre absence. Si vous êtes victime d'un cambriolage : **prévenez immédiatement en composant le 17 ou le 112.**

Plus d'infos sur marlyleroi.fr

BARBARA
Immobilier

C.C. des Grandes Terres
78160 MARLY-LE-ROI

01 39 16 16 10

ADMINISTRATEUR DE BIENS

TRANSACTIONS - LOCATIONS - GESTION



meilleurs agents

agence@barbaraimmo.fr
www.barbaraimmobilier.fr



ANTIQUITÉS - BROCANTE ERIC HEITZMANN EURL Tél. 01 39 16 46 39 Port. 06 07 30 72 77

ACHÈTE QUEL QUE SOIT L'ÉTAT

- MEUBLES EN TOUS GENRES
- LUSTRES, PENDULES
- SUJETS EN BRONZE
- ART ASIATIQUE
- PIÈCES DE MONNAIE (or ou argent)
- MANTEAUX DE FOURRURE
- MONTRES, DÉBRIS D'OR
- ARGENTERIE ET BIBELOTS
- VÊTEMENTS ANCIENS
- BIJOUX ANCIENS ET MODERNES
- CARTES POSTALES
- LIVRES ANCIENS

RECHERCHE POUR COLLECTIONNEURS

- VASES EN PÂTE DE VERRE (Gallé, Daum, Lalique...)
- INSTRUMENTS DE MUSIQUES À CORDES EN L'ÉTAT
- JOUETS ANCIENS (poupées, trains électriques, etc.)
- TOUS SUJETS DE TABLEAUX
- DESSINS, GRAVURES
- VIEUX VINS

N'hésitez pas à me téléphoner ou m'envoyer un mail. Tout renseignement est donné à titre gracieux.
Parc des Ombrages - 5, avenue Poussin 78160 MARLY-LE-ROI - E-mail : eric.c.heitzmann@wanadoo.fr - Site web : www.ericheitzmann.fr

L'ÉPI DE MARLY
BOULANGERIE - PÂTISSERIE - SALON DE THÉ

Venez découvrir notre collection de fèves 2023...
Cette année encore, elles vous surprendront !

01 39 58 77 16 - c.c. des Grandes Terres - 78160 Marly-le-Roi



CHANTIERS MICHEL
chauffage

Installation Chaudière
Entretien Pompe à chaleur
Adoucisseur

01 34 62 60 11

3, av. Regnault - 78590 NOISY-LE-ROI

chantiers-michel.chauffagiste-viessmann.fr



Terre-Elec

Installation - Dépannage

Chauffage
Climatisation
Domotique
Borne de charge
Électricité Générale
Interphone - Vidéophone
Alarmes - Automatisme Portail

Terre-Elec

DEVIS GRATUIT

40, rue de Fontenelle - 78160 MARLY-LE-ROI
Tél.: 01 61 30 01 93
terre.elec78@gmail.com

Petits-fils
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile pour les personnes âgées



01 84 27 00 50

2, rue de Marly-le-Roi
78150 Le Chesnay-Rocquencourt

petits-fils.com



LES NOUVEAUX ÉLUS DU CMJ



Comme nous vous l'indiquions dans notre dernière Chronique, des élections ont eu lieu le 10 novembre dernier pour désigner les nouveaux représentants du Conseil Municipal des Jeunes. Les élèves de 5ème et de 4ème scolarisés ou non à Marly pouvaient voter (comme le montrent les photos prises au collège Louis Lumière en présence de Karine Martin, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse, Marie-Pierre Gagne, principale du collège, et Sylvain Parisy, responsable enfance-jeunesse à la mairie de Marly).

Vingt jeunes ont été élus pour un mandat de deux ans :

Premier conseiller : Benjamin Silvert

Référents de projets : Elsa Bardet et Gabrielle Sergent

Conseillers juniors : Livia Silvestre, Nicolas Pandikorala, Tiago Gameiro, Axel Durliat, Janelle Eskil, Camille Bulteau, Calixte Barthelemy, Jessica Diedhiou, Louis Leblond, Damian Sagaidac, Lilou Merel, Raphaël Verdin, Marceau Bakan.

Le nouveau CMJ est officiellement installé depuis le 7 décembre.





Les Rencontres du Vendredi

Organisées par la communauté protestante de Marly et l'Entraide Protestante de Marly, un vendredi par mois au temple de Marly-le-Roi.

Le 9 décembre à 15h : "Les grands travaux de Paris Express et l'expropriation du centre paroissial de EPU de Versailles", avec Rembert Von Lowis, trésorier de l'Église Protestante Unie de Versailles.

Le 13 janvier à 15h : "Qu'apportent les églises pour réconcilier un monde en crise ? Retour sur l'assemblée du Conseil Œcuménique des Églises (COE) de septembre 2022 à Karlsruhe, en Allemagne", avec le pasteur Ulrich Rösen-Weinhold, secrétaire national des relations internationales de l'Église Protestante Unie de France et délégué observateur à l'assemblée œcuménique.

JRS Welcome : programme d'hospitalité

Depuis 12 ans, JRS France (Jesuit Refugee Service) agit aux côtés des demandeurs d'asile et des réfugiés pour les accueillir dignement, faciliter leur intégration et défendre leurs droits. Notre vocation est de lutter contre leur isolement et leur exclusion sociale, en apportant une réponse globale à leurs besoins. Dans les Yvelines, JRS déploie son programme Welcome d'hébergement en famille, avec un accompagnement des accueillis dans leurs démarches vers l'intégration. JRS 78 s'appuie sur un réseau de familles qui accueillent à tour de rôle, pendant 4 à 6 semaines, sur une durée totale d'environ 10 mois. L'accueilli(e) est accompagné(e), tout au long de son séjour au sein du réseau, par une personne qui lui apporte une écoute amicale et un soutien dans ses démarches.

Infos : jrsfrance.org/welcome.78@jrsfrance.org/
Véronique Freté : 06 27 51 14 62

L'Entraide Protestante de Marly-le-Roi



L'EPM est une association qui a pour but exclusif d'être à l'écoute et au service des personnes et des familles en difficulté, quels que soient leur pays d'origine, leur appartenance spirituelle et leur situation sociale. Elle organise et soutient, par elle-même ou en collaboration avec d'autres associations, toute action d'assistance et de bienfaisance permettant de manifester une solidarité concrète et efficace. Régie par la loi de 1901, les dons sont déductibles d'impôts.

Pour pouvoir être encore plus efficace, l'EPM est toujours en recherche de nouveaux bénévoles pour aider sur les cours de français, la collecte d'aide alimentaire et d'habits, l'accompagnement des familles migrantes, la visite auprès de personnes âgées.

Renseignements :
entraideprotestantemarly@gmail.com / 06 24 71 29 51 / Appli : soliguide.fr/fiche/entraide-marly-le-roi-25394

Seeds of joy

Le Chœur Gospel a repris ses répétitions et vous informe de son prochain événement : le concert de Noël le samedi 17 décembre à 21h en l'église Saint-Vigor.

Réservez très vite vos places sur ce site helloasso.com en flashant le QR code ci-dessous, ou sur place 30 minutes avant le début du concert.

Adulte : 15 € / Enfant - 12 ans : 10 €

Infos :
gospelsoj.fr
 et notre page Facebook
SEEDS of JOY



Marly-Club : du rythme avec la fitness danse

Nous proposons un nouveau cours : la fitness danse le mardi à 20h au gymnase du Chenil.

Il s'agit d'un mélange de fitness et de danse sur des rythmes entraînants. Cette pratique, enseignée par Fabienne, est idéale pour se dépenser tout en s'amusant.

Si vous préférez une activité plus calme, venez assister au cours d'éducation corporelle. Christine, l'animatrice, vous guidera par du travail au sol et des déplacements dans l'espace pour développer votre conscience corporelle.

Clem des Sablons : le jeudi à 9h30.
Renseignements : 01 39 58 63 23, marlyclub78.fr

CBL Réagir

Depuis 1995, CBL Réagir recrute et accompagne les hommes et les femmes du territoire des Yvelines vers l'emploi. Besoin de personnel pour votre domicile ou votre activité professionnelle ? CBL Réagir vous propose du personnel choisi par nos soins sur simple appel téléphonique et en toute flexibilité. Entretien courant, nettoyage de voiture, garde d'enfants, manutention, entretien du jardin, travaux d'aménagement intérieur (petits travaux d'électricité, de peinture, de plomberie...). Nous sommes l'employeur de nos salariés, nous nous occupons de tout.

Contact : 01 30 78 11 90
contact@cblreagir.fr
cblreagir.fr

Église Protestante Unie de Marly et Environs

Dimanche 11 décembre : marché de Noël et activités bricolages de Noël pour enfants et adultes au temple protestant, 31, chemin des Maigrets. De 11 h 30 à 17 heures (ateliers à partir de 14 h).



Amis des orgues de Saint-Thibault



11 décembre à 17h : Concert de l'Avent dimanche en l'église Saint-Thibault. Au programme : Bach, Haendel, Noël's divers.

Chœurs : Elisabeth Brasseur, direction et hautbois solo : Antoine Sebillotte, trompette solo : Mathieu Magnin, orgue : Jean-Paul Imbert.

Le comité du Souvenir français



Nous, le comité du Souvenir Français de Louveciennes/Marly-le-Roi, sous la conduite de son président André Zann, avons effectué un voyage en Alsace sur les lieux mémoriels emblématiques des guerres 14-18 et 39-45. Le parcours proposé commençait par Strasbourg, ville symbolique de l'Alsace et siège du Parlement européen. Le jour suivant, nous avons visité le Mémorial Alsace-Moselle à Schirmeck qui retrace la douloureuse époque comprise entre 1870 et 1945 pendant laquelle ces départements ont été tantôt allemands, tantôt français au gré des guerres ; puis nous avons visité le camp de concentration

Amarres



L'association Amarres (l'Association Marlychoise des Réseaux d'Échanges de Savoirs) a tenu son assemblée générale le samedi 22 octobre en présence du maire de Marly Jean-Yves Perrot et de la maire-adjointe chargée de la Culture, du Patrimoine, de la Création et de la Vie associative, Emmanuelle Rampazzo.

du Struthof, seul camp sur le territoire français. Au milieu de ce voyage, une étape plus réjouissante nous attendait en passant par Riquewhir et Colmar. Enfin, pour clore ce voyage, nous sommes allés au Hartmannswillerkopf ou Viel-Armand, Mémorial National, site emblématique de la guerre 14-18 en Alsace où, durant de longs mois, cette crête a été disputée entre Français et Allemands. Aujourd'hui un cimetière national et un mémorial ont été installés et sont souvent visités.

Célébrations de Noël

Paroisse catholique

Samedi 24 décembre : 19h30 : messe de Noël à Saint-Thibault ; 22h30 : veillée de Noël à Saint-Vigor.

Dimanche 25 décembre : 10h : messe de Noël à Saint-Thibault ; 12h30 : déjeuner de Noël crypte Saint-Thibault.

Temple protestant

Veillée de Noël samedi 24 décembre à 19 h et culte de Noël le dimanche 25 décembre à 10h30.
31, chemin des Maigrets

Ateliers des couleurs

Ateliers créatifs autour de Noël pour les enfants de 6 à 13 ans.

Du 19 au 21 décembre au 1, rue Alexandre Dumas

Accordez à vos enfants une expérience personnalisée et des activités créatives manuelles.

Inscription : 06 07 03 06 82 ou irina_zen@yahoo.fr

Les ateliers sont animés par Irina Duquesne, plasticienne/art-thérapeute certifiée.

E Voix-Là



Pour les chanteurs des ateliers E Voix-là, la saison 2022/23 se passe sous les projecteurs des années 70 avec 2 concerts pour faire revivre les plus beaux tubes de l'époque dans une ambiance "seventies". Comme toujours, quelques découvertes parmi les titres connus. Plus que jamais, vous serez sollicités pour chanter les refrains et faire des chœurs. Difficile de ne pas se laisser emporter par ces morceaux pleins de joie et de nostalgie. À une semaine des fêtes de fin d'année, quel plaisir de faire un plongeon musical dans une époque marquée délicieusement par la joie de vivre et une certaine insouciance. Anna Igalson, avec ses dix-huit chanteurs, et Stéphane Lemaire au piano, vous donnent rendez-vous le samedi 17 décembre au Centre culturel Vilar à 20h30 pour un avant-goût de la grande fête en chansons années 70 qui aura lieu au printemps.

Entrée libre.



Agathe Gilbert, psychologue

Le parcours de cette psychologue de formation s'est peu à peu orienté vers des médecines douces comme la sophrologie et les Fleurs de Bach. Agathe Gilbert accompagne tout type de problématique (confiance en soi, image de soi, gestion de la douleur, sommeil, dépression, burn-out, stress, anxiété). Elle a développé un savoir-faire dans l'accompagnement des mamans ou futures mamans et pour les femmes atteintes d'endométriose. Elle propose aussi son expertise aux professionnels de santé alternative, par des suivis en Analyse des Pratiques. Agathe vous reçoit en téléconsultation ou en présentiel au :



6, avenue Jean Béranger.
06 29 54 0194
agathe.terralunda@gmail.com
terralunda.com - resalib.fr

Sylvie Buat, home design conseil



Découvrez votre nouvel univers de l'habitat de qualité sur mesure à Marly-le-Roi sans besoin de vous déplacer ! Sylvie vient vous rencontrer à votre domicile pour découvrir votre projet et votre manière de vivre au quotidien afin de réaliser le projet qui vous ressemble. Experte en conception de cuisines, salles de bain, dressings et aménagements d'intérieur depuis plus de 30 ans, Sylvie vous propose de découvrir ses univers de création pour tous les goûts, toutes les envies et tous les budgets.

Contact : 06 51 48 85 39
contact@homedesignconseil.com
homedesignconseil.com

Soirée Entreprendre

à Marly / Port Marly à la
Pépinière A2V de Louveciennes.

Le club Entreprendre à Marly/Port Marly a organisé le 17 novembre dernier un atelier de training sur « le pitch », base de toute action de prospection, suivi d'un apéritif de networking. Pour cette occasion, le club a fait découvrir à ses membres la pépinière d'entreprises A2V de Louveciennes, qui leur a fait le plaisir de les accueillir. Après une courte présentation de cette belle structure de développement économique par son président François Wallaert, Stéphane Perriat, gérant de Booster Academy et spécialiste de la démarche commerciale, a livré aux participants les clés d'une expression courte et percutante pour permettre aux entreprises de créer du contact... et décrocher des RDV !

Contact : Entreprendre à Marly/Port Marly club@entreprendre-a-marly.fr

À propos de la Pépinière d'entreprises A2V

Implantée depuis plus de 20 ans, la Pépinière d'entreprises A2V Louveciennes a apporté un soutien précieux à plus de 250 entreprises grâce à :

- l'accompagnement : dans un cadre convivial, chaque entrepreneur se sent stimulé, conforté, conseillé ;
- la qualité des prestations et les échanges qui se nouent favorisent le développement des projets ;
- la flexibilité : A2V Louveciennes vous permet de moduler votre espace de bureau au gré de l'évolution de votre société ;
- la qualité de vie : à seulement 18 kilomètres de Paris, nous jouissons d'un cadre de vie propice à la sérénité et à la concentration.

Que vous recherchiez des bureaux ou que vous souhaitiez domicilier le siège social de votre entreprise, **contactez-nous : Bienvenue@a2v-louveciennes.fr / 12 rue Georges Blandon 78430 Louveciennes / 01 80 83 51 40**

Boutique éphémère dans la Grande Rue

Jusqu'au 17 décembre inclus, un "pop-up store" est ouvert au 2, Grande Rue (à l'emplacement de l'ancien magasin La Cane de Jeanne). Bijoux, objets de décoration, arts de la table, meuble & déco vintage, mode, foulards, t-shirts, lingerie, accessoires de voyage, produits de beauté, produits locaux, gastronomie : une quinzaine de créateurs yvelinois vous y proposent des idées de cadeaux à mettre sous le sapin.

- Mercredi 12h30-19h
- Jeudi 12h30-19h
- Vendredi 12h30-19h
- Samedi 10h30-19h
- Dimanche 16h-18h



AUX ORIGINES DU MUSÉE DU DOMAINE ROYAL DE MARLY



Reconstitution historique au pavillon du Butard dans les années 1930.

Le musée du Domaine royal de Marly fête cette année ses 40 ans d'existence, riche d'une longue histoire dont les prémices prennent leurs racines durant l'entre-deux guerres. La première graine est semée lorsque l'association « Le Vieux Marly », née le 27 juillet 1931, organise à Marly, du 15 août au 15 septembre 1931, une exposition rétrospective d'archéologie, de gravures et d'estampes anciennes. L'association s'appuie sur le concours de nombreux collectionneurs privés et de marlymanes qui enrichissent cette présentation de spécimens allant de la préhistoire au XIX^e siècle, tirés de leurs collections privées. Vestiges archéologiques, objets religieux et œuvres d'art ainsi rassemblés font alors grande impression, tant en

France qu'à l'étranger. Le président du Vieux Marly, Maurice Hanotte, annonce l'année suivante la création d'un musée.

Dès lors les donations au profit du Vieux Marly ne cessent de se multiplier : gravures, céramiques, aquarelles, monnaies anciennes. Cette collection de 332 objets est installée en 1933 au pavillon du Butard, à Saint-Cloud. De grandes reconstitutions de « rendez-vous de chasse » ou de « promenades aristocratiques » y sont organisées en partenariat avec la « Société des Concerts Historiques ». La guerre met un terme définitif à cette première expérience muséographique. Par mesure de précaution, le pavillon est fermé et la collection trouve refuge au château de Sceaux

dans les réserves du musée d'Histoire de l'Ile-de-France. Un sommeil de 26 années s'achève lorsque la commune de Marly décide d'installer un musée dans l'ancien Chenil de Louis XIV acheté en 1963. Le musée du Chenil est inauguré le 4 mai 1968 sous les auspices de Jean-Paul Palewski. La conservatrice, Marie-Amynthe Denis, s'entoure de bénévoles pour préparer chaque année une exposition thématique qui complète la collection permanente. Dès les années 1970, se démarquant des pratiques traditionnelles, elle organise la visite des classes d'écoles de Marly.

Forte du succès de son musée, la ville de Marly invite celle de Louveciennes à créer un syndicat intercommunal afin de mettre en valeur l'histoire du château de Louis XIV. Le musée du Chenil, fondé à partir de la donation de la collection du Vieux Marly, prend alors le nom de Musée-Promenade Marly-le-Roi / Louveciennes. Un bâtiment, érigé à la grille royale du parc de Marly, est inauguré le 18 octobre 1982 en présence du ministre de la Culture, Jack Lang. Le musée prend alors une nouvelle dimension en s'ouvrant à la valorisation du Domaine royal, partiellement restauré depuis la fin des années 30 grâce à l'activisme du Vieux Marly.

Jack Lang, ministre de la Culture, inaugure le Musée-Promenade, le 18 octobre 1982.





BUTTERFLY, L'ENVOL

Le 13 janvier, le Centre culturel Jean Vilar accueille Butterfly, l'envol : une fiction moderne inspirée de l'opéra de Giacomo Puccini Madame Butterfly.



Il raconte l'histoire de Pinkerton, un officier de la Marine américaine, qui « épouse » une jeune geisha, Cio-Cio San, surnommée « Madame Butterfly ». Mais sa mission terminée au Japon, Pinkerton doit retourner aux États-Unis ; l'attente commence alors pour l'héroïne...

Entretien avec le metteur en scène Arnaud Guillou.

Quelle était votre motivation en montant ce spectacle ?

Notre envie était de parler d'une figure de femme dans l'opéra et des clichés qui s'y rattachent. En ce sens, Madame Butterfly est un exemple parfait : c'est une femme que l'on pourrait considérer, avec nos yeux d'Occidentaux, comme faible mais, en fait, dans sa culture japonaise, c'est un honneur pour elle d'attendre l'homme dont elle est amoureuse.

Nous avons décidé de partir des souvenirs de la servante Suzuki, qui nous relate, soixante ans plus tard, ce dont elle a été témoin. Mais on imagine que, les années passant, elle a une

relecture de l'histoire, empreinte d'une forme de culpabilité de par son attitude trop effacée à l'époque : elle n'est pas parvenue à protéger sa maîtresse.

Le résultat est-il original ?

Oui, c'est un croisement entre le théâtre et la musique. Nous sommes allés chercher différents airs du répertoire. Bien évidemment des extraits de *Madame Butterfly*, mais aussi d'autres opéras ou même de la chanson pour arriver à un spectacle cohérent puisque le fil directeur artistique est le même que dans la version originale : l'histoire d'une femme et ce qu'elle ressent.

Les amateurs d'opéra s'y retrouvent-ils ?

Les amateurs d'opéra et tous les amateurs de musique et de théâtre y prendront plaisir. Céline Laly est une très grande soprano. Elle est accompagnée de musiciens talentueux ; nous ne faisons aucune concession ni sur l'excellence musicale ni sur les arrangements. C'est un spectacle pluridisciplinaire, où chaque artiste est tour à tour comédien, chanteur et instrumentiste. Notre spectacle permet d'avoir accès à l'opéra sous une forme un peu différente, mais qui emporte le spectateur dans un tourbillon d'émotions.

Réservations : 01 39 58 74 87

Tarifs : 12 € / 16 € / 19 € / 25 €

ZOOM SUR

Concert du Nouvel An : Ensemble Alma Viva

Grand habitué de la scène du Centre culturel, le pianiste Ezequiel Spuches revient en janvier pour le traditionnel Concert du Nouvel An proposé par la Ville de Marly. Avec l'Ensemble AlmaViva qu'il a créé en 2003 il interprétera des œuvres d'Astor Piazzolla et de Gabriel Fauré, accompagné de Clément Caratini (clarinette), Alexis Derouin (violoncelle) et René Lagos

Díaz (guitare).

Dans ce programme « transatlantique », figurent ainsi des pièces emblématiques du tango (et notamment les *Quatre saisons de Buenos Aires*) mais aussi le lumineux *Trio pour clarinette, violoncelle et piano en ré mineur opus 120* de Fauré. Une merveilleuse manière de débiter l'année !

Dimanche 8 janvier 16h

Réservations : 01 39 58 74 87

Tarifs : 12 € / 16 € / 19 € / 25 €





LOUIS XV ET MARLY



En écho à l'exposition consacrée à Louis XV au château de Versailles, le musée vous propose une visite guidée autour des transformations que connaît Marly sous le règne du « Bien Aimé ».

Estampes, peintures, mobilier témoignent de continuités et de rup-

tures entre les deux règnes... Ainsi, les voyages à Marly ne sont pas aussi fréquents que sous Louis XIV mais progressivement, un nouveau rythme s'établit et le château accueille alors de nouveaux convives : les polissons ou salonistes.

À travers les changements de décors que connaissent les différents espaces du pavillon royal, il est possible de distinguer les goûts de Louis XV. Ces transformations suivent l'évolution de l'art de vivre : on préfère désormais les petits espaces confortables et intimes propices à l'accueil d'une maîtresse et ce, à l'abri des regards ! Les commandes de sculptures révelent également les influences artis-

tiques de l'époque comme l'illustrent les célèbres Chevaux de Marly sculptés par Guillaume Coustou. L'occasion d'en savoir plus sur leur transport à Paris sous la Révolution !

Dimanche 18 décembre 14h30

Tarifs : 12 € / 10 € / 5 €

Réservation recommandée : billetterie en ligne

Horaires pendant les fêtes

Le musée sera ouvert :

- Les 20, 21 et 22 décembre de 14h00 à 17h00
- Les 27, 28 et 29 décembre de 14h00 à 17h00

Fermé les 23, 24, 25, 30, 31 décembre et 1^{er} janvier.



LES RENDEZ-VOUS À LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque Pierre Bourdan vous présente sa programmation

Mercredi 14 décembre

La bibliothèque vous propose 2 spectacles de et avec Débora Di Gilio de la Compagnie Quelle Histoire :

• **Fête des pieds et des mains**, spectacle pour les petites oreilles de 18 mois à 5 ans, à 10h30.

Mes souliers à moi ont beaucoup voyagé. Ils sont partis de l'Italie et ils sont arrivés jusqu'à Paris. Un matin, le réveil a sonné : debout mes petits pieds, la journée vient de commencer, un long voyage nous attend !

Voici un voyage entre jeux de doigts et histoires revisitées à travers des chaussures déguisées.

• **Girotondo** pour les enfants de 3 à 6 ans, à 16h30.

Ronde d'histoires librement rassemblées, mijotée à la sauce italienne. De contes en comptines, de jeux en chants, on y suit des personnages, animaux ou petites filles, qui apprivoisent la peur et la vie au travers

d'expériences qui les rendront plus habiles à se tirer d'embarras !

Entrée libre, dans la limite des places disponibles.

Samedi 17 décembre : CréAtelier "Lanternes de Noël" de 15h à 16h ou de 16h à 17h

Atelier parents/enfants dès 5 ans. Envie d'ajouter un peu de magie aux fêtes de fin d'année ? Les bibliothécaires vous invitent à fabriquer une lanterne avec un bocal en verre. Petits et grands sont conviés à cet atelier pour confectionner un paysage miniature ou des ombres chinoises. N'hésitez pas à apporter vos bocaux en verre pour les transformer dans une démarche zéro déchet.

Nombre de places limité : inscription dès le 3 décembre à la bibliothèque ou par téléphone 01 39 58 68 47.

Les mercredis 21 décembre et 11 janvier à 10h30 : Ça Conte pour toi

Lectures d'histoires par les bibliothécaires, pour les enfants à partir de 4 ans.

Entrée libre dans la limite des places disponibles

Du 19 au 22 janvier : 7^e édition des Nuits de La Lecture



Organisées par le Centre National du Livre. Elles seront cette année sur le thème de La Peur !

Le programme sera prochainement disponible sur le site de la bibliothèque : bibliotheque-marly.fr.



BASSE SAISON AU CHÂTEAU DE MONTE-CRISTO

Horaires modifiés, une boutique pour vos cadeaux de Noël



tumée, les visites théâtralisées, les murder parties, les escape games et l'incontournable Salon du livre Jeunesse.

En vue de préparer les fêtes, la boutique du château propose des livres de et sur Alexandre Dumas comme des objets souvenirs, des bijoux, des boules décoratives de Noël et même du miel de Monte-Cristo recueilli auprès de cinq ruches installées dans le parc depuis le mois de juin dernier. Les abeilles ont bien travaillé tout l'été et ont créé un miel doré aux saveurs boisées avec une petite note de châtaignier. Pensez-y ! La boutique est ouverte aux horaires d'ouverture du château.

Renseignements individuels :
01 39 16 49 49 / contact@chateau-monte-cristo.com

Renseignements groupes :
01 30 87 20 63 / info@saintgermainenalye-tourisme.fr

Le domaine de Monte-Cristo est entré en basse saison. Jusqu'au 28 février inclus, le château est ouvert le samedi et le dimanche uniquement de 13h à 17h. Pour les groupes, le château reste ouvert en semaine, sur rendez-vous. Le château sera fermé pendant les fêtes de fin d'année, du 17 décembre 2022 au 6 janvier 2023 inclus.

La visite du château permet de découvrir la vie et l'œuvre d'Alexandre Dumas et de profiter d'un cadre

enchanteur et romantique imaginé par ce grand écrivain prolifique du XIXe siècle. Les animations qui y sont régulièrement organisées permettent une découverte ludique et originale des lieux. C'est une chance de pouvoir bénéficier d'un tel lieu à proximité.

Pendant la basse saison, l'équipe du château prépare la haute saison qui s'avère, d'ores et déjà, très riche avec plusieurs expositions, des rendez-vous musicaux, une journée cos-

CONSERVATOIRE ROGER BOURDIN

 **Jeudi 15 décembre 2022 à 19h :**

Concert des élèves du conservatoire au Centre culturel Jean Vilar.

Au programme : des œuvres de Vivaldi, de Schumann...

Entrée libre dans la limite des places disponibles



Concert des élèves du conservatoire au Centre Culturel Jean Vilar



VIVEZ LES FÊTES SUR GRAND ÉCRAN

Cinéma au Fontenelle

Cinéma jeune public (+ 5 ans)

- **Le Royaume des Étoiles**, réalisé par Ali Samadi Ahadi.

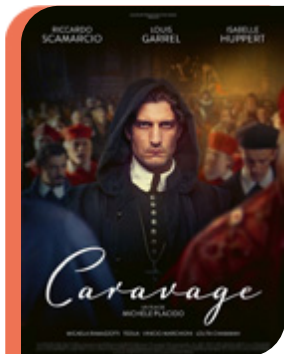
Et si votre petite sœur disparaissait soudainement au beau milieu de la nuit ? Et si vous deviez partir sur la lune et la rechercher dans le royaume des étoiles ? C'est ce qui arrive à Peter, et le temps est compté pour la retrouver avant le lever du jour... À bord du traîneau magique du Marchand de sable, que la grande course commence !

- **Ernest et Célestine : Le Voyage en Charabie**, réalisé par Julien Chheng et Jean-Christophe Roger

Ernest et Célestine retournent au pays d'Ernest, la Charabie, pour faire réparer son précieux violon cassé. Ils découvrent alors que la musique est bannie dans tout le pays depuis plusieurs années. Pour nos deux héros, il est impensable de vivre sans musique ! Accompagnés de complices, dont un mystérieux justicier masqué, Ernest et Célestine vont tenter de réparer cette injustice afin de ramener la joie au pays des ours.

ÉVÉNEMENTS

À partir du 28 décembre :



Caravage, de Michele Placido
Avec Riccardo Scamarcio, Louis Garrel, Isabelle Huppert
Italie 1609. Accusé de meurtre, Le Caravage a fui Rome et s'est réfugié à Naples. Soutenu par la puissante famille Colonna, Le Caravage tente d'obtenir la grâce de l'Église pour revenir à Rome. Le Pape décide alors de faire mener par un inquisiteur, l'Ombre, une enquête sur le peintre dont l'art est jugé subversif et contraire à la morale de l'Église.

À partir du 14 décembre :



Corsage, de Marie Kreutzer
Avec Vicky Krieps, Florian Teichtmeister, Katharina Lorenz
Noël 1877, Élisabeth d'Autriche (Sissi) fête son 40^e anniversaire. Première dame d'Autriche, femme de l'Empereur François-Joseph Ier, elle n'a pas le droit de s'exprimer et doit rester à jamais la belle et jeune impératrice. Pour satisfaire ses attentes, elle se plie à un régime rigoureux de jeûne, d'exercices, de coiffure et de mesure quotidienne de sa taille. Étouffée par ces conventions, avide de savoir et de vie, Élisabeth se rebelle de plus en plus contre cette image.

Décembre

Samedi 10

L'Oiseau de feu
Théâtre, 16h,
à partir de 6 ans
CCJV

Mercredi 14

Fête des pieds et des mains
Spectacle, 10h30,
18 mois à 5 ans,
Bibliothèque

Girotondo
Spectacle, 16h30,
3 à 6 ans,
Bibliothèque

Judi 15

Concert des élèves du Conservatoire, 19h
CCJV

Dimanche 18

Louis XV et Marly
Visite guidée, 14h30
Musée du Domaine royal de Marly

Mercredi 21

Ça conte pour toi
10h30, à partir de 4 ans
Bibliothèque

Janvier

Vendredi 6
Samedi 28

Résonances
Exposition de photographies,
de Michel Hirsch
CCJV

Dimanche 8

Concert du Nouvel An
À 16h,
par l'Ensemble AlmaViva
CCJV

Mercredi 11

Ça conte pour toi
10h30, à partir de 4 ans
Bibliothèque

Vendredi 13

Butterfly, l'Envol
Spectacle musical, 20h30
CCJV

Samedi 21

Au Jardin d'Haydn
Concert, 20h30,
par l'Orchestre de Marly
CCJV

Des projets engagés, des engagements respectés

L'année 2022 s'achève et avec elle un début de mandat municipal soumis à de nombreuses contraintes extérieures à notre ville : crise sanitaire, transition vers la sortie de cette crise en 2021, retour d'un conflit armé en Europe en 2022. Ces événements impactent notre vie quotidienne et nous devons être d'autant plus vigilants dans notre action pour atteindre les objectifs sur lesquels nous nous sommes engagés en 2020.

Des projets innovants se sont concrétisés en 2022, notamment dans le champ du social, avec l'inauguration de la résidence intergénérationnelle Anna Marly, équipée d'un pôle santé, d'une crèche et de jardins familiaux. Autre temps fort : Les Rencontres solidaires, organisées cet automne, moment de par-

tage et d'échanges entre acteurs locaux et de réponses à certains besoins exprimés par les Marlychois.

Un des marqueurs de notre commune est le caractère exceptionnel de son patrimoine, que nous nous sommes engagés à protéger, tout en le rendant - lorsque c'est possible - plus accessible.

L'équipe municipale a ainsi initialisé la procédure visant à faire classer en Site Patrimonial Remarquable les quartiers du Hameau, de Montval, le Village et la place de l'Abreuvoir.

La place de la gare est aussi un projet urbain majeur qui avance et pour lequel notre équipe est mobilisée, en lien avec tous les partenaires concernés par son évolution : État, Région, Département en particulier. La restauration de l'hôtel Couvé vise à permettre de sauvegarder cet édifice, d'en diversifier les utilisations et d'en faire un lieu propice à l'accueil de nouvelles activités.

S'agissant de la rénovation du conservatoire, l'équipe de maîtrise d'œuvre vient d'être désignée. Ce projet vise à rendre possible de meilleures conditions d'enseignement de la musique pour les nombreux Marlychois de tous âges qui s'y adonnent à leur passion et vous en font bénéficier lors de concerts toujours très appréciés.

Notre groupe souhaite un joyeux Noël et d'excellentes fêtes de fin d'année à chacun d'entre vous !

La majorité municipale

Modification du Plan Local d'Urbanisme

La municipalité prépare actuellement une modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Ce document est très important puisqu'il régit l'urbanisme et donc les possibilités de construire dans notre commune.

Nous regrettons le manque d'ambition et de vision que cette modification entend apporter et nous déplorons une méthode qui a tenu à l'écart les Marlychois concernés par des changements qui impactent leurs propriétés.

Par ce projet, la municipalité entend introduire différentes protections supplémentaires. Aucune méthodologie n'est précisée si bien que l'analyse du plan de zonage laisse apparaître des choix très subjectifs. Il en va ainsi des « cœurs d'îlots » qui vont figer des dizaines de parcelles et voire même frapper certaines d'entre elles de quasi incons-

tructibilité. Il en va de même des 40 « propriétés remarquables » dont le bâti sera lui-aussi protégé. Au-delà de l'absence de méthodologie et de la subjectivité des choix opérés, c'est l'absence totale de concertation avec les propriétaires concernés qui surprend. Ils n'ont même pas été informés de la démarche qui va pourtant modifier substantiellement les possibilités d'évolution de leurs propriétés !

Protection des cœurs d'îlots, de propriétés remarquables, d'arbres remarquables, d'alignements d'arbres..., la pétrification de la Ville ne peut constituer une politique d'urbanisme.

Nous regrettons le déséquilibre de cette modification qui n'apporte rien visant à développer les autres axes du Plan d'Aménagement et de Développement Durables (« Maintenir un développement urbain équilibré pour habiter et travailler à Marly » et « Garantir un urbanisme maîtrisé permettant de conforter la qualité de vie de la ville et

de ses quartiers »). Ce déséquilibre est d'ailleurs pointé dans les réserves émises par le préfet et par l'organisme qui gère les transports en Ile-de-France.

Avec cette modification du PLU, la municipalité tourne le dos tant à la concertation qu'à l'objectif qu'elle affichait et qui visait à « embellir la Ville sans la figer ».

Jérôme Verdin,
conseiller municipal
du groupe Oxygène, du
souffle pour Marly.



Une fois n'est pas coutume...

Depuis bientôt trois ans, notre groupe défend une certaine vision des politiques publiques dans notre belle ville ; que ce soient pour les logements sociaux, la transition énergétique ou les arbitrages budgétaires.

Et le moins que l'on puisse dire, c'est que cette tâche s'est avérée ardue. Tout d'abord parce que nous ne sommes pas nombreux au conseil municipal et aussi parce qu'une ligne très conservatrice semblait avoir été privilégiée par la majorité.

Mais les événements récents, c'est-à-dire la hausse des prix de l'énergie, la récession qui s'installe et sans doute le retour au bon sens le plus élémentaire ont conduit à des décisions plus nuancées.

Nous nous en félicitons et voterons pour toutes les initiatives qui iront dans le sens de l'écologie et d'une plus grande justice sociale.

Trois projets de logements sociaux seront étudiés

lors du prochain conseil municipal avec un total de 50 appartements prévus.

Des pistes cyclables seront bientôt opérationnelles pour rejoindre la gare. De petites économies d'énergie seront réalisées via l'extinction de l'éclairage public la nuit.

Une fois n'est pas coutume, nous tenons à nous associer à ces décisions qui vont dans le sens de l'intérêt général.

Tout particulièrement la dernière qui vient confirmer l'absence de nécessité d'installer des caméras de surveillance et le caractère superfétatoire du centre de supervision urbaine du fait de l'augmentation des effectifs de la police municipale.

On imagine assez mal en effet que ce projet d'installation de caméras soit maintenu alors que l'éclairage public sera coupé pendant une bonne partie de la nuit...

Le sentiment d'insécurité ne correspond pas aux chiffres de la délinquance à Marly. Gaspiller les deniers des contribuables pour rassurer quelques

Marlychois serait une bien mauvaise décision surtout dans un contexte de stagflation et d'augmentation exponentielle du coût du gaz et de l'électricité.

Tanguy Ruellan,
conseiller municipal du
groupe Ensemble pour
Marly-le-Roi



État civil



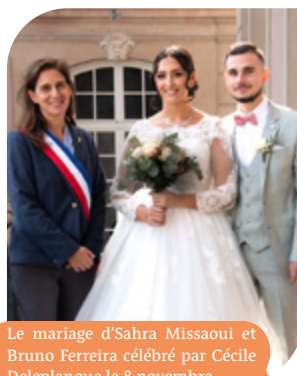
Le mariage d'Aurélie Bouchareine et Thomas Zanaska célébré par Carlos Montes le 22 octobre



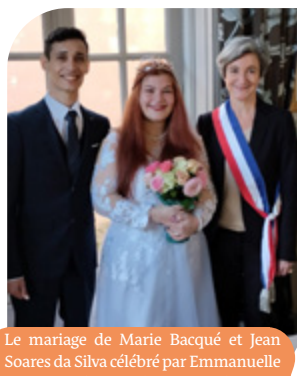
Le mariage de Tharaniya Thavaratnam et Mathanraj Thavarajah célébré par Jean-Guillaume Datin le 29 octobre



Le mariage d'Aurélie et Thierry Philbert célébré par Stéphane Garcia le 24 septembre



Le mariage d'Sahra Missaoui et Bruno Ferreira célébré par Cécile Deleplanque le 8 novembre



Le mariage de Marie Bacqué et Jean Soares da Silva célébré par Emmanuelle Rampazzo le samedi 19 novembre

Naissances :

Septembre : Hugo BERGEROT ; **Octobre :** Théophile CARON, Flora VANDENBURIE SILVEIRA, Hugo VOISIN, Rosa-Maria RODRIGUEZ, Ysée HOUVET, Cheikh-Moriba BERETE, Mylann TAINMONT, Zayn ELLOUALI GAUDIN, Louna GOMES MOREDO, Ibnou-Oumar SOW ; **Novembre :** Gabriel TURBAUX, Romane CACHERAT, Sandra LAMLOUMI, Sarah LAMLOUMI, Charles-Emmanuel KAMDEM KUIATE, Gabin DAUPHIN, Milo HERVOUËT, Gaël GERI

Mariages :

Octobre : Léa MARCHAND et Faouzi ZIOUTI, Sahra MISSAOUI et Bruno FERREIRA, Sixtine ROLLET et Hector LEMOINE, Aurélie BOUCHARINE et Thomas ZANASKA, Tharaniya THAVARATNAM et Mathanraj THAVARAJAH ; **Novembre :** Marie BACQUÉ et Jean SOARES DA SILVA

Décès :

Octobre : Robert TERRIER (1938), Claudine GUÉGUEN veuve FOLLIARD (1938), Ilse-Lore SIMON veuve ZELIKIN (1923), Maria SOARES VICENTE épouse RODRIGUES PAIS (1938), Marie BONIFAY veuve CHADEYRON (1922), Anne BLOTTIN (1957) ; **Novembre :** Isabelle BERNARD épouse GEORGEL (1953), Nathalie LABORDE épouse BARRIÉ (1960), Antoine ALLAIRE (1961), Daniel AUBRY (1938), André MARIANI (1930), Christian GUILLAUMIE (1946), Robert BRUNET (1942), Michèle BREDELOUP épouse BOUFFORT (1947), André WILLION (1929), Renée DIVOUX veuve de BOURBON (1932), Jeannine REVERSAT née Morgand (en 1925)

INFOS PRATIQUES

Hôtel de ville

Place du Général de Gaulle
78160 Marly-le-Roi

01 30 61 60 00

Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
marlyleroi.fr

Urgences

- **Police secours :** 17
- **Pompiers :** 18
- **SAMU :** 15
- **Commissariat de police :**
01 70 29 80 80
- **Police municipale :** 01 30 08 69 33
- **Centre hospitalier Poissy/Saint-Germain :** 01 39 27 40 50
- **SOS médecins Yvelines :**
01 39 58 58 58
- **Allo enfance en danger :**
0 800 005 696
- **Violences conjugales :** 3919

Distribution Chronique

Après les graves dysfonctionnements qui ont affecté la distribution de la Chronique du mois de septembre, des contacts ont été pris avec le prestataire en charge de cette distribution à qui nous avons rappelé le respect de ses obligations et demandé la plus grande vigilance pour les prochains numéros. Nous renouvelons nos excuses auprès des Marlychois qui n'auraient pas reçu le magazine municipal ces dernières semaines.

Dans ce même esprit de confiance, nous comptons sur vous pour nous signaler tout problème de distribution que vous pourriez rencontrer. Contactez-nous sur chronique@marlyleroi.fr
Nous vous remercions.

Sortie du prochain numéro : le lundi 16 janvier 2023.



LA RESIDENCE
Mon partenaire immobilier

LA SATISFACTION DE NOS
CLIENTS EST NOTRE PLUS
BELLE PREUVE D'EFFICACITÉ

AGENCE IMMOBILIÈRE DE
MARLY-LE-ROI

ACHAT - VENTE
ESTIMATION OFFERTE

01 85 39 10 90

39, Grande Rue
78160 MARLY-LE-ROI

marlyleroi@laresidence.fr

 laresidence.fr


★★★★★ system
Plateforme d'avis
clients certifiés

TAUX DE
SATISFACTION
DE NOTRE
CLIENTÈLE
Sur la base de
53 avis clients

97%



les
comptoirs
de la **bio**



Groupement de magasins indépendants

MAGASIN BIO

MARLY-LE-ROI

740 CC LES GRANDES TERRES


**PRODUITS
LOCAUX
BIO**

Horaires :
Le lundi de 9h à 19h30,
du mardi au samedi
de 8h30 à 19h30 et
le dimanche de 9h à 12h30

lescomptoirsdelabio.fr

BIENTÔT DISPONIBLE

Click Collect & Livraison à domicile

POUR VOTRE SANTÉ, MANGEZ AU MOINS CINQ FRUITS ET LÉGUMES PAR JOUR. WWW.MANGERBOUGER.FR

BUS


**À vos côtés quelle que
soit votre journée.**

À PARTIR D'AOÛT 2022,

- Des itinéraires modifiés pour **un réseau plus clair et plus facile d'utilisation.**
- Des **horaires ajustés** pour des **correspondances renforcées** et des **temps d'attente réduits.**
- Un **nouveau bus de soirée** vous attend à la gare de Saint-Germain-en-Laye à partir de 22h.
- La création du **Transport à la Demande** sur Chambourcy et Aigremont.

iledefrance-mobilites.fr

> Actus > Saint Germain Boucles de Seine

 @StGermain_IDFM

Saint Germain
bouclesdeSeine
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

île de France
mobilités

